

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 30 mai 2022 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Gwennaëlle BOMBART, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins.
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Conseillers

POINTS URGENTS

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS

Objet n°44 - Question orale de la Conseillère Muriel DE DOBBELEER au sujet d'un « plan terrasse »

L'Assemblée prend connaissance des questions orales de Madame la Conseillère Muriel De Dobbeleer relative à un « plan terrasse ».

Cela n'a échappé à personne, les beaux jours sont de retour et, avec eux, les terrasses.

En 2021, les Villes de Braine-le-Comte et Soignies avaient développé un « plan terrasse » en permettant aux cafetiers d'élargir leurs terrasses.

Ainsi avons-nous vu une partie de la rue de la Grand-Place, notamment, devenir piétonne permettant l'installation de tonnelles.

Le but de ce plan étant de soutenir l'Horeca, très touché, suite aux mesures sanitaires prises dans le cadre de la Covid.

La Bourgmestre de Soignies a fait passer dernièrement, un arrêté pour que les commerçants qui le désiraient puissent faire la demande d'étendre leurs terrasses.

Le Collège peut-il répondre aux questions suivantes :

- Le Bourgmestre a-t-il fait passer un arrêté semblable ou a-t-il l'intention de le faire ?
- Le Collège a-t-il reçu des demandes de l'Horeca ? Y avez-vous répondu positivement ?

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question orale

Suite à une demande émanant de cafetiers, Maxime a donné l'impulsion pour que les services concernés, à savoir les service Travaux, Communication, PLANU, Mobilité et l'ADL puissent faire

une proposition concertée, similaire à celle de la période COVID. Il est ainsi proposé l'extension des terrasses des cafés dont « Le Moderne » et « Le Rempart » ; « L'Afterwork » aura une terrasse au niveau du kiosque ; « Le New Sport » aura son Foodtruck à proximité du kiosque.

Au niveau du sens de circulation, on pourra venir de la N6 pour entrer vers la place mais le passage sera en sens unique. L'accès à la place sera possible en venant de la rue de la Station.

Alfonso de l'ADL a rencontré les commerçants impactés avant et après décision et tous ont accepté la proposition validée par le Collège. Il ne reste donc plus qu'au service Travaux de réaliser les aménagements nécessaires.